

# Affaire INPI : Tous à l'abordage de l'exposition « Contrefaçon » le 4 mai !

*Si tu ne viens pas à Lagardère, Lagardère ira à toi.*



*Suite à ce que l'on peut désormais appeler « l'affaire INPI », une invitation est lancée à se rendre nombreux le mardi 4 mai à 18h à La Cité des Sciences et de l'Industrie devant l'exposition incriminée pour informer les visiteurs que le Libre existe et aurait au moins mérité cette petite place injustement refusée.*

La semaine qui vient de s'écouler fut marquée par une superbe illustration du principe selon lequel la censure s'avère toujours contre-productive pour le censeur, puisque l'action de ce dernier sur un message particulier attire inévitablement l'attention du public sur ce qu'il voulait cacher<sup>[1]</sup>.

Ainsi, la décision de l'Institut National de la Propriété Industrielle d'exclure, à la dernière minute, toute mention de logiciels et de licences libres de l'exposition « Contrefaçon » (présentée du 20 avril au 13 février prochain à la Cité des Sciences et de l'Industrie) a choqué un large public, sûrement aiguisé sur la question par des années de frasques législatives (DADVSI, HADOPI I&II) tentant justement de définir les limites de la contrefaçon à l'ère du numérique. Et le cri d'alarme lancé par Isabelle Vodjdani (membre de Copyleft Attitude et auteur du texte censuré) il y a un peu

plus d'une semaine s'est donc répandu sur le web comme une tache d'huile, grâce aux efforts conjugués de toutes les consciences qui animent les associations du libre, les blogs indépendants, la presse en-ligne...

Le texte, originalement posté sur Transactiv.exe fut presque immédiatement repris par une vague d'associations du libre parmi lesquelles Ubuntu-fr, Framasoft LinuxFR ainsi que les journaux en-ligne les plus réactifs : Rue89, PCINpact... Dès le lendemain, les réactions se multipliaient tous azimuts, et le texte, sous licence libre, se trouvait repris commenté et analysé sur les sites web d'associations telles que PULLCO le LUG Corézien ou Fansub-streaming dont l'activité pose d'intéressantes questions sur le droit d'auteur et la contrefaçon (ce n'est pas une contrefaçon de sous-titrer une animation japonaise en français tant que l'éditeur ne commercialise pas l'œuvre en France, ça le devient ensuite, presque rétro-activement...). Enfin, l'April réagissait en adressant une lettre ouverte à Claudie Haigneré, présidente de la Cité des Sciences et de l'Industrie dans le but d'obtenir un rendez-vous.

*Edit 3 mai : L'April a publié le compte-rendu de son entretien avec Claudie Haigneré, présidente de la Cité des sciences et de l'industrie, le lendemain de la publication originale de cet article. L'association annonce, en fin de communiqué, qu'elle se joindra à l'opération.*

Tanguy Morlier (président de l'April, fondateur de StopDRM) réagit encore, à titre personnel le jour suivant, en lançant le site [www.bonjourcensure.fr](http://www.bonjourcensure.fr) avec la participation d'Isabelle Vodjdani. Ce site, simple mais efficace, offre un espace pour laisser s'exprimer en image la créativité du libre sur le sujet.

Face aux critiques, il est à noter que la CSI et l'INPI publièrent rapidement un communiqué de presse dans le but de justifier leur décision de ne pas présenter d'alternative au

modèle dogmatique de la propriété intellectuelle telle que défendue par l'INPI ou la SACEM, à base de gentils consommateurs et de méchants pirates.

En substance, dans leur communiqué ils se défendent des mauvaises intentions qu'on leur prête pour avoir supprimé cette partie de l'exposition, étant eux-mêmes utilisateurs de logiciels libres et donc forcément favorables au phénomène. Mais exploiter simplement ces outils concurrentiels ne dénote en rien d'un a priori vis-à-vis de leur modèle, et d'a priori ne voulons point ! Les licences libres existent et sont largement répandues, pourquoi éviter le sujet ?

L'INPI arguait alors de ne pas vouloir semer le trouble dans l'esprit des visiteurs, entre contrefaçon et logiciel libre, afin d'éviter une association négative. En dehors de la condescendance de l'argument, on peut se demander si ce ne serait justement pas le principal intérêt de cette exposition, que d'amener les visiteurs à réfléchir et se poser de fécondes questions comme le remarquait aKa dans les commentaires du billet Framablog.

D'ailleurs, pour une exposition se voulant sans ambiguïté et « tout public », on peut s'interroger sur le choix du visuel de l'affiche, présentant un remix du célèbre pavillon de Jack Rackham (dit « Le Rouge » ...) dont le crâne a été remplacé par le terme « Contrefaçon ». Le lien entre les contrefacteurs dénoncés par l'exposition et les renégats des siècles derniers se livrant à des actes de flibusterie me semble pour le moins trouble...

Aujourd'hui on retrouve ces exactions marines au large de la Somalie et ce pavillon noir sur la flotte des Sea Shepherd poursuivant une noble cause. Mais rien à voir, en tout cas, avec les honnêtes citoyens qui s'échangent de la culture aux limites numériques encore floues du droit d'auteur qui fait vivre des organismes de contrôle tels que l'INPI ou la SACEM.

Toujours est-il que cette réponse, faisant couler beaucoup d'encre, a visiblement contribué à attiser les résistances. Aujourd'hui la presse continue à se faire l'écho du phénomène comme on peut le voir dans LeMagIT, LePoint ou ZDNet, et les analyses fleurissent sur les blogs comme ce billet du « dernier des blogs » ou cet intéressant travail de synthèse réalisé par Frédéric Couchet.

Toutefois, si le message d'Isabelle Vodjdani a survécu à sa censure grâce à une publication sous licence libre et un web réactif, il reste un manque béant d'information au sein de l'exposition !

Si l'April, qui rencontrera prochainement la présidente de la Cité des Sciences aura une opportunité de demander l'intégration du texte à l'exposition comme prévu, voire un espace supplémentaire pour détailler les événements qui ont conduit cette intégration tardive, il n'en reste pas moins qu'à l'heure actuelle rien n'est fait pour informer le public lors des dix mois à venir de l'existence d'œuvres libres dont la copie et le partage n'engendrent pas de contrefaçon.

C'est pourquoi une réaction s'est organisée sur le forum et le canal IRC de Framasoft depuis le précédent billet. Comme nous y encourage Richard M. Stallman, les défenseurs du libre viendront à la rencontre du public de l'exposition lors de son inauguration officielle le **mardi 4 mai à partir de 18h**, comme détaillé ici.

Lors de cet événement à but pédagogique (c'est un terme qui fait peur depuis HADOPI...) des FramaDVD seront distribués aux visiteurs pour donner corps à l'existence des licences libres, des logiciels libres, des livres libres, de la musique libre, des photos libres, des films libres...

Venez nombreux !

## Notes

[1] Crédit photo : Joseph Sardin (Creative Commons By)